SAINT-RAYMOND
CASERNE 05
INCENDIE

Guide secours et prévention

du Service des incendies de Saint-Raymond

Ville de Saint-Raymond
Une force de la nature
AU SERVICE DES CITOYENS

Conservez-le précieusement !

JDHM
NETTOYAGE + CONSTRUCTION
APRÈS UN SINISTRE, ON S'OCCUPE DE TOUT.
+ EAU, ÉGOUTS, FEU ET FUMÉE
+ EXTRACTION D'EAU ET DÉSHUMIDIFICATION
+ TRAITEMENT ANTIBACTÉRIEN
+ DÉTECTION ET PRÉVENTION DES MOISISSURES
+ EMBALLAGE, DÉMÉNAGEMENT ET GESTION DE CONTENU
+ SECTEURS RÉSIDENTIELS, COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS
+ RÉNOVATION ET CONSTRUCTION
SERVICE D'URGENCE 24H
(418) 268-8952 SANS FRAIS 1-866-268-8952
JDHM.CA
RBQ:5651-0845-01

Mot du directeur

Le Service des incendies et de la sécurité publique de la Ville de Saint-Raymond est heureux de vous présenter son Guide de secours et de prévention. Ce guide se veut un document de références, de conseils et d'informations destinés à la population. Plusieurs sujets y sont abordés : la trousse d'urgence, les comportements sécuritaires, les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, le plan d'évacuation et plusieurs autres renseignements.

À travers ce guide, nous avons également saisi l'occasion pour vous présenter le personnel du Service des incendies de la Ville de Saint-Raymond ainsi que ses équipements.

Nous sommes très fiers de vous offrir ce guide de secours et de prévention.
Bonne lecture.

Jean-Claude Paquet, Directeur
Service des incendies et de la sécurité publique de la Ville de Saint-Raymond.

UNIFREIN ST-RAYMOND
Pièces d'auto à prix économique
• Freins
• Carrosseries
• Roulements de roues
• Suspension et direction (Cardans et crémaillères)
• Démarreurs / Alternateurs
• Et beaucoup plus...
418 337-2525
702, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

LES ENTREPRISES SYLVAIN BEAUPRÉ INC.
MAÎTRE ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
TÉL.: 337-8401
SBEAUPRE1@CITE.NET
172, DES TULIPES
SAINT-RAYMOND, QC, G3L 4L6

Manoir Bienvenue
• Bar salon
• Terrasse
• Chambres à louer
Tél.: 418 337-2456
Fax: 418 337-4916
Sans frais: 1 866 937-2456
253, St-Jacques, Qc, G3L 3Z2

MLSR
MACHINERIES LOURDES SAINT-RAYMOND
• Mécanique • Soudure • Hydraulique •
• Usinage • Pièces • Service routier •
418 337-4001
61, av. Saint-Jacques,
Saint-Raymond, Qc, G3L 3X9
www.mlsr.ca

DELNEUF inc
PEINTURE INDUSTRIELLE
• CAMION
• REMORQUAGE 24H
• MACHINERIE LOURDE
• BATEAU, VR
Daniel Trudel, propriétaire
delneuf@globetrotter.net
418 337-7937
www.delneuf.com
931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond (Québec) G3L 4B7

MÉCANIQUE PIRO INC.
HYDRAULIQUE
Martin Robitaille, propriétaire
106, Saint-Jacques, Saint-Raymond, Qc, G3L 3Y2
Tél.: 418 337-7907 • Fax: 418 337-2106
www.mécaniquepiro.com
mrobitaille@cite.net
• Vente de pièces hydrauliques
• Vente et service dépositaire Husqvarna
• Réparations de machineries lourdes
• Systèmes hydrauliques
• Moteur diesel
• Atelier d'usinage
• Soudure
• Fabrication
• Vente et réparation de système d'air climatisé

Sommaire

Règlements de la Ville de Saint-Raymond 5-7
Ayez une trousse d'urgence 9-11
Huit comportements sécuritaires à bien connaître 13
Dessinez votre plan d'évacuation 14-15
Inondations, que faire? 17
Tempêtes violentes, que faire? 18
Votre numéro civique est-il visible? 19
Aide à la tâche – Réanimation cardiorespiratoire 20-23
Historique du corps des pompiers de Saint-Raymond 25-31
Vos pompiers 32-33
Le monoxyde de carbone TUE!, Protégez-vous 35-39
L'avertisseur de monoxyde de carbone 41-45
Choisir, installer et vérifier ses avertisseurs de fumée 46-47
Actions à poser immédiatement après l'incendie 49
Actions à poser dans les 24 heures qui suivent l'incendie 50
Actions à poser dans les jours qui suivent l'incendie 51
L'extincteur portatif 52-56
Numéros d'urgence et conseils 57-59
Index des annonceurs 62-64

Publication et rédaction Ville de Saint-Raymond

Régie Publicitaire
Editions Média Plus Communication
5045 Jean Talon Est - Bureau 202, Montréal (Québec) H1S 0B6
Téléphone : (514) 727 6769 • Télécopie : (514) 727 6749
Courriel : info@editionsmpc.ca • www.editionsmpc.ca

Photos
Ville de Saint-Raymond

Maquettiste
Carole Bouvier

Impression
Imprimerie spéciale de la compagnie
Éditions Média Plus Communication

Dépôt légal
2014

Les Éditions Média Plus Communication sont dégagées de toute responsabilité s'agissant des textes et des photos contenus dans ce guide, le service sécurité incendie en est responsable.

TOUT sur
Saint-Raymond
sur votre cellulaire

Le «QR code» Un QR code est un type de code-barres en deux dimensions constitué de modules disposés dans un fond carré. QR veut dire en anglais *Quick Response,* car le contenu du code peut être décodé rapidement. Destiné à être lu par un cellulaire ou un téléphone intelligent, il permet ainsi de déclencher facilement des actions comme un navigateur vers le site Internet de la municipalité.

Ti-Oui
Snack-Bar
Bar Laitier inc.
201, Saint-Jacques
Saint-Raymond, Qc, G3L 3Y6
Tél.: 418 337-2921
Téléc.: 418 337-7916

ÉQUIPEMENTSPAQUET
Centre de location, de vente et de service combinant tous vos besoins
LOCATION ÉCONOMIQUE
144 rue Saint-Jacques,St-Raymond, G3L 3Y3
Tel: 418 337-8101
info@locationeconomique.com
www.locationeconomique.com

GARAGE DU COIN INC.
CAA QUÉBEC · GLOBAL · LE SPÉCIALISTE
418.337.2224
704, rue St-Joseph
St-Raymond, Qc
Mécanique générale
auto & diesel
Remorquage 24 Hres
418 873-5426

GIRARD BRIQUETEURS INC.
ENTREPRENEUR EN MAÇONNERIE
Licence RBQ: 8108-0640-12
Pierre - Brique - Bloc
Service d'estimation gratuite
Stéphane Girard
124, rue des Tulipes
Saint-Raymond, Qc, G3L 4L6
Tél.: 418 337-6849
Fax.: 418 337-3363
girardb@cite.net

RÉFRIGÉRATION FABIEN TRUDEL INC
Réfrigération - Climatisation
Installation - Vente - Service
418 337-7095
rfti@cite.net
532, Côte Joyeuse,
St-Raymond, Qc, G3L 4A7

metro
mon épicier
Metro Saint-Raymond · www.metro.ca
Carl Auger, Propriétaire franchisé
· Boucherie
· Mets préparés sur place
· Service de traiteur disponible
· Location poêle à raclette et cafetière
· Service de nettoyeur
Heures d'ouverture: Dimanche au samedi de 8h à 22h
333, côte Joyeuse, Saint-Raymond, G3L 4A8
Tél.: 418 337-6781 · Fax: 418 337-7293
mf022615mgr@metro.ca

Résidence funéraire St-Raymond inc.
Un nom
Une réputation
• Pré-Arrangement •
• Service de crémation •
418 337-7893
www.residencefuneraire.com
101, St-Joseph, Saint-Raymond
funeraire.st-raymond@globetrotter.net

Règlements de la Ville de Saint-Raymond

Feux à ciel ouvert

Article 2 - Tout feu d'abattis, de branches d'arbres, de débris de construction ou autres feux semblables requièrent au préalable un permis émis par le Service des incendies de la municipalité. Le directeur du Service des incendies ou, en son absence, son représentant est autorisé à émettre des permis de feu en plein air.

Article 3 - Le titulaire du permis de feu en plein air doit :

a) prendre toutes les précautions pour que le feu ne se propage pas au voisinage, notamment il doit s'assurer que le feu est dans un endroit suffisamment éloigné de la forêt, des résidences ou autres bâtiments;

b) avoir en sa possession et en état de fonctionnement et faciles d'accès, les appareils et le matériel nécessaires à l'extinction du feu;

c) s'assurer que le feu est sous la surveillance constante de personnes aptes à intervenir au cas où le feu menacerait de prendre des proportions considérables;

d) dans le cas où le vent se lève le jour du permis, ne pas allumer de feu en plein air et faire une nouvelle demande de permis pour feu en plein air;

e) s'assurer que les matières destinées au brûlage soient entassées, elles doivent être d'une hauteur maximale de 2,5 mètres et d'un diamètre maximal au sol de 10 mètres;

f) s'assurer qu'un coupe-feu entre la forêt et les matières destinées au brûlage est aménagé et conservé en enlevant de la surface toute matière combustible sur une distance d'au moins 5 fois la hauteur des entassements;

g) s'assurer qu'un coupe-feu entre chaque secteur est aménagé et conservé en enlevant de la surface toute matière combustible sur une distance d'au moins 5 fois la hauteur des entassements;

h) dans le cas d'une coupe à blanc autorisée par la Municipalité régionale de comté de Portneuf, s'assurer que le sol est recouvert d'un minimum de 30 cm de neige;

i) n'utiliser aucun pneu ou matière à base de caoutchouc ou de matière plastique tels des bardeaux d'asphalte, du filage électrique etc.;

j) prendre soin d'éteindre le feu à la fin de son utilisation de façon à ne pas constituer un risque d'incendie.

Entrepreneur Général
Rénovation et Construction
•Recouvrement extérieur
•Finition intérieure
•Projets «Clé en main»
Accompagnement et conseil
dans l'élaboration de vos projets
Rénovation du Grand Portneuf
Téléphone: 418 337-8915
Cellulaire: 418 283-2295
Fernand Gauvin, propriétaire
renovationgrandportneuf@hotmail.com

Vitrerie Grand Portneuf
285, Grande-Ligne
Saint-Raymond Qc
G3L 2Y4
Pour un service professionnel et des produits de qualité
Appelez Isabelle
- Résidentiel et commercial - Service de livraison - - Vente et installation -
418 987-8989
• Thermos • Verre • Miroir • Vitre de douche •
• Vitre de table • Portes et fenêtres •
• Rampe d'aluminium (avec verre trempé) •
• Réparation de moustiquaire •

Cloutier parts marine
• Vente • Réparation • Entreposage
Les Ateliers Cloutier
• Couture (toile, rembourrage, cuir)
• Fibre de verre
• Gel Coat
• Remise à neuf de bateaux et pontons
TRACKER SUZUKI
Louis Cloutier, président et directeur général
Tél.: 418 337-2216 • Fax: 418 337-3824
cloutier_sport@hotmail.com
101, rue Rosaire Robitaille, Saint-Raymond
Qc, G3L 4S7 • www.cloutiersports.com

YGE INC
Équipements YGE inc.
Fabrication • Vente d'outils et équipements d'affûtage
Yvon Guillemette
Tél.: 418 337-2177 • Atelier: 418 337-2077
Fax: 418 337-2752 • Cell.: 418 564-2216
106 Ave Industrielle , St-Raymond
Qc, G3L 3X4
yvonguillemette@ygeonline.com
www.ygeonline.com

SMB Informatique
À votre service depuis 1995
• Vente et réparation d'ordinateurs, d'imprimantes, d'ipad, d'iphone, etc.
• Soutien technique
• Gestion de réseau
• Caméra de surveillance
564, Principale, Saint-Léonard
418 337-3611

LES EXCAVATIONS FORESTIÈRES DC INC
• Excavation de tout genre, chemin forestier fosse septique et champ d'épuration
• Entrée de chalet, pose de ponceau, enrochement nivelage, fossé, déneigement résidentiel, etc.
• Transport et vente de sable, gravier, terre brune et autres
Daniel Cloutier, propriétaire: 418 337-8364
1555, rang Saint-Antoine, St-Léonard, Qc, G0A 4A0

Primeverts
CENTRE JARDIN • PAYSAGISTE • FLEURISTE
SAINT-RAYMOND
PAYSAGISTE - CENTRE JARDIN - FLEURISTE
Votre maître paysagiste
AHQ
PASSION JARDINS
www.primeverts.com
114, avenue St-Jacques, St-Raymond (Québec) G3L 3Y2 | 418 337-7797 / 1 877-337-7797

Système d'alarme

Frais pour déclanchement système d'alarme

Constitue une infraction le fait d'être utilisateur d'un système d'alarme incendie qui se déclenche inutilement plus de 2 fois au cours d'une période consécutive de 24 mois pour cause de défectuosité, de mauvais fonctionnement ou dû à une erreur humaine.

La municipalité est autorisée à réclamer de tout utilisateur d'un système d'alarme des frais engagés par celle-ci en cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement d'un système d'alarme ou lorsqu'il est déclenché inutilement, dont notamment les frais encourus aux fins de pénétrer dans un lieu protégé conformément à l'article 4.

Le Service des incendies et de la sécurité publique de la Ville de Saint-Raymond.

Conseil

Le ramonage pour éliminer la créosote

Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées, si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote.

A l'automne, examinez votre cheminée à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.). Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote. Toute la maison pourrait y passer. Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

Le Service des incendies et de la sécurité publique de la Ville de Saint-Raymond.

ALIMENTATION DUPLAIN
Esso
Ouvert 7 jours 5h00 à 23h00
Permis chasse et pêche
Centre d'enregistrement
Propriétaire : Jean Trudel
710, Côte Joyeuse,
Saint-Raymond, Qc, G3L 4B1
Tél. et téléc.: 418 337-4240
essost-raymond@derytele.com

NAPA AUTOPRO
www.napaautopro.com
FREINS · DIRECTION · SILENCIEUX
SUSPENSION · ANTIROUILLE · ALIGNEMENT
PNEUS · AIR CLIMATISÉ · INJECTION ÉLECTRONIQUE
Garage LJA Plamondon Inc.
Paulin Beaupré et Lyne Moisan, *propriétaires*
613, rue Saint-Joseph - St-Raymond, QC G3L 1K8
Tél. : (418) 337-2221 - Cell. : (418) 873-7664

UNI PRO
freins
silencieux
suspension
injection
Benoit Hardy
• Injection
• Silencieux
• Freins
• Directions
• Suspensions
Garage N. Duplain Ltée
370, Côte Joyeuse
St-Raymond, Qc, G3L 4A7
Tél.: 418 337-2521
Téléc.: 418 337-6570
www.unipro.ca

MÉCANIQUE NOREAU ENR
• Mécanique générale
• Antirouille
• Pneus
Guy Noreau, *Propriétaire*
651, Côte Joyeuse
Saint-Raymond, Qc, G3L 4B2
418 337-2506

Élizabeth Génois, arpenteure-géomètre.
Dépositaire des greffes
• André Génois, a.g.
Saint-Raymond
• Claude Brodeur, a.g.
Pont-Rouge
843, Côte Joyeuse
Saint-Raymond, Qc, G3L 4B2
genois@cite.net • www.elizabethgenois.com
Tél.: 418 337-7015 • Sans frais: 1 866 337-7015
Téléc.: 418 337-8540

Portes et fenêtres
Directement du manufacturier
Aucun intermédiaire
ÉCONOMISEZ GROS
ÉCONOMISEZ 20%
Produit homologué
Plus de 60 portes en démonstration
Fiset & Marcotte inc.
84, av. d'Auteuil
Saint-Basile
418 329-2850

YHETHI
Renaturalisation- Faune-Forêt
JF Thifault
Artisan milieu naturel, technicien
418 337-9191
www.yhethi.ca

Editions Média Plus communication
PARTENAIRE DES MUNICIPALITÉS ET COLLECTIVITÉS DU QUÉBEC
Design Graphique
Impression
Régie Publicitaire
Cartes de villes et de régions - Calendriers
Guides du citoyen - Agendas de poche et de bureau
Magazines d'informations - Guides touristiques
Dossiers de présentation
E.M.P.C 5045 Jean Talon Est • Bureau 202
Montréal (Québec) H1S 0B6
Tél. : (514) 727 6769 • Télécopie (514) 727 6749
Courriel : info@editionsmpc.ca

Ayez une trousse d'urgence

À la maison

Ayez en tout temps à la maison les articles suivants :

- ❑ Eau potable — deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours
- ❑ Nourriture non périssable — provision pour au moins trois jours
- ❑ Ouvre-boîte manuel
- ❑ Radio à piles — piles de rechange
- ❑ Lampe de poche — piles de rechange
- ❑ Chandelles
- ❑ Briquet ou allumettes
- ❑ Trousse de premiers soins— antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

Pour encore plus de précaution :

- ❑ Sifflet — pour signaler votre présence aux secouristes
- ❑ Masques antipoussières — pour filtrer l'air contaminé

Ces articles essentiels permettront à vous et votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence. Ce délai de 3 jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir en aide aux sinistrés ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir.

Articles à emporter en cas d'évacuation

En cas d'évacuation de votre domicile, par exemple lors d'une panne de courant prolongée, d'une alerte d'inondation ou d'un tremblement de terre, les articles suivants pourraient vous être très utiles :

- ❑ Médicaments
- ❑ Articles pour l'hygiène – brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique
- ❑ Vêtements de rechange
- ❑ Couvertures
- ❑ Argent
- ❑ Clés de voiture et de maison
- ❑ Pièces d'identité
- ❑ Articles pour bébés – lait maternisé, couches jetables, biberons
- ❑ Articles pour animaux domestiques – nourriture, médicaments, laisse

Conseils

Mettez à l'avance ces articles dans un sac à dos ou un bac.

Si vous êtes une personne à mobilité réduite, n'oubliez pas votre canne, marchette ou fauteuil roulant.

Trousse d'urgence pour votre automobile

Pour affronter l'hiver ou en cas de panne ou d'accident, vous trouverez utile d'avoir les articles suivants dans votre automobile :

- ❑ Pelle, grattoir et balai à neige
- ❑ Sable ou sel
- ❑ Bandes de traction
- ❑ Lampe de poche et piles de rechange
- ❑ Trousse et manuel de premiers soins, ciseaux pour couper les ceintures de sécurité
- ❑ Fusées éclairantes ou lanterne d'avertissement
- ❑ Bouteilles d'eau et aliments non périssables
- ❑ Câbles de survoltage
- ❑ Allumettes et bougies dans une boîte de métal ou un sac de plastique - utiles pour se réchauffer, réchauffer une boisson ou s'éclairer
- ❑ Couvertures
- ❑ Vêtements chauds et bottes de rechange
- ❑ Cartes routières
- ❑ Pièces de 25 cents (au moins 2) ou une carte d'appel — si vous n'avez pas de cellulaire
- ❑ Constat amiable — commandez votre exemplaire auprès du Groupement des assureurs automobiles au 5**14 288-4321** ou au **1 877 288-4321** (sans frais) ou au **www.infoassurance.ca**, section Documents

Trousses préemballées

Vous pouvez vous procurer des trousses préassemblées auprès des organisations suivantes :

- la Croix-Rouge canadienne
- l'Armée du Salut
- l'Ambulance Saint-Jean
- vos commerçants locaux

BÉDARD GUILBAULT INC.
Société de comptables professionnels agréés
www.bedardguilbault.qc.ca

Donnacona
110 Commerciale, G3M 1W1
418 285-1234

St-Marc-des-Carrières
1885 av. Bona Dussault, G0A 4B0
418 268-3334

St-Raymond
423-A St-Cyrille, G3L 4S6
418 337-2231

RESTAURANT
Le Nocturne
Poulet O'Mari et Mets chinois
Fruits de mer
Apportez votre vin
Prop.: Denis et Gaétane Lirette
325, av. Morel, St-Raymond, Qc, G3L 1T7
(coin St-Cyrille et av. Morel)
418 337-2824

Fondations Portneuf
(DIVISION EMALEX INC.)
COFFRAGE DE BÉTON
Patrick Sirois
propriétaire
Tél.: 418 337-3182 • Cell.: 418 520-4116
Téléc.: 418 337-1579
fondationportneufplus@derytele.com
RBQ: 5594-5661-01

NOUVEAU À VOTRE CAISSE
BESOIN DE PARLER À UN CONSEILLER ? FACILE AVEC NOTRE HORAIRE PROLONGÉ.
Obtenez de l'information et effectuez vos transactions par téléphone avec l'aide de l'un de nos conseillers:
• de 6 h à 22 h en semaine
• de 8 h 30 à 16 h le week-end
Composez le 418 337-2218 ou le 1 877 250-2218.
Desjardins
Caisse populaire de Saint-Raymond–Sainte-Catherine

Raymond Robitaille Excavation inc.
À votre service depuis 1947
418 337-3335 • 1 877 507-2234 • 418 875-2234
54, Duchesnay,
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Qc, G3N 0J1

CJC
Constructions de la Jacques-Cartier C.R.R. Inc.
CONSTRUCTION • RÉNOVATION
RÉSIDENTIELLE & COMMERCIALE
Tél.:418 875-4105
Téléc.: 418 875-0909
5069, route Fossambault, C.P. 856
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Québec, G3N 2V2
cjc@cjcinc.ca

8 comportements sécuritaires à bien connaître

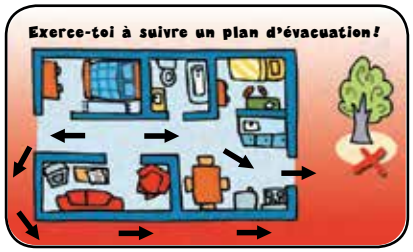

Dessinez votre plan d'évacuation

- Dessinez le plan d'évacuation de votre maison en faisant participer vos enfants et tous autres occupants.
- Si vous êtes locataire, prenez connaissance de la procédure d'évacuation prévue par votre propriétaire. S'il n'y en a pas, avisez-le de l'importance d'en prévoir un.

Indiquez les éléments suivants sur votre plan

- Pour chaque pièce, deux sorties accessibles, si possible, comme une porte et une fenêtre.
- L'emplacement de tous les avertisseurs de fumée.
- L'emplacement des extincteurs portatifs.
- En pointillé, tous les trajets à partir de chaque pièce pour vous rendre dehors.
- Le point de rassemblement à l'extérieur généralement à l'avant de votre maison ou de votre immeuble.

Prévoyez aussi

- Comment évacuer des jeunes enfants et, s'il y a lieu, les personnes agées ou handicapées.
- Comment joindre le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre maison, par exemple en vous rendant chez un voisin.

Assurez-vous que

- Les sorties indiquées sur votre plan (portes, fenêtres, corridors, balcons, galeries ou cages d'escalier) sont dégagées en tout temps. Portez une attention spéciale :
  - aux objets encombrants dans les sorties, comme les jouets, le vélo et le barbecue;
  - à l'accumulation de neige qui peut obstruer certaines sorties.
- Les fenêtres qui peuvent servir de sorties :
  - ne sont pas obstruées, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur;
  - sont déneigées et déglacées en hiver;
  - sont à une hauteur accessible pour un jeune enfant et que celui-ci connait la façon de les ouvrir;
  - sont équipées d'un moyen sécuritaire pour atteindre le sol à partir d'un étage supérieur, comme une échelle de secours.

Vos sorties doivent être accessibles en tout temps!

Avertis, Prêts Sortez!

Au son de l'avertisseur de fumée:

- Alertez sans délais les enfants et les autres occupants,
- Sortez de la maison sans perdre de temps,
- Rendez-vous au point de rassemblement et vérifiez que personne ne manque à l'appel,
- Appelez le 9-1-1 et attendez les pompiers au point de rassemblement,
- Ne retournez jamais à l'intérieur, même pour sauver une personne, un animal, ou pour récupérer vos effets personels. Les pompiers sont équipés pour ça.

Saviez-vous que les décès dans les incendies arrivent surtout la nuit pendant que tout le monde dort!

Mais

- Si la porte de la pièce où vous vous trouvez est chaude au toucher :
  - Ne l'ouvrez pas;
  - Bloquez le passage de la fumée au pied de la porte avec un linge ou un vêtement;
  - Signalez votre présence à la fenêtre.
- S'il y a beaucoup de fumée :
  - Marchez à quatre pattes pour respirer le moins possible de fumée toxique et mieux voir où vous allez.
  - Dirigez-vous rapidement vers la sortie la plus proche.

Souvenez-vous que lors d'un incendie, chaque seconde compte.

Exercez-vous!

Note

Du matériel d'éducation en prévention des incendies pour les jeunes est disponible sur le site internet de la Sécurité civile **www.securitepublique.gouv.qc.ca**, section «Sécurité incendie».

Venez goûter Le Cendrillon, meilleur fromage au monde 2009 !
Bienvenue aux
· cyclistes
· motocyclistes
· motoneigistes
· groupes organisés
· écoles
Aire de repas intérieure et extérieure
LA BOUTIQUE EST OUVERTE 7 JOURS/7
· Épicerie fine, pain frais
· Viandes de gibier et produits du terroir
· Plateau de fromages et panier cadeau
· Activités vidéo dégustation sur réservation
Crème glacée avec coulis à l'érable saucée ou non dans le chocolat belge
en saison
418 337-4287 Boutique: poste 240
71, av. Saint-Jacques, Saint-Raymond
www.alexisdeportneuf.com

POUR TOUTE LA FAMILLE
CAMPING
Plage St-Raymond
Tout près de la ville et de tous les services
Dans un environnement enchanteur et bien situé, nous vous offrons une vaste gamme de loisirs et services.
- Dépanneur
- Piscine extérieure et spa
- Buanderie
- Salle d'activités
300 emplacements avec services pour roulottes et tentes.
Bienvenue à tous !
CAMPING PLAGE ST-RAYMOND
615, chemin de Bourg-Louis, Saint-Raymond (Québec) G3L 4G3
Tél. : 418 337-4491 • Sans frais : 1 800 797-4491
Télécopieur : 418 337-4155
camping-plage-st-raymond@hotmail.com • www.camping-plage-st-raymond.com

Inondation Que faire?

C'est bien connu, la Ville de Saint-Raymond a connu à travers son histoire des inondations majeures. L'histoire nous l'a également prouvé; les inondations peuvent se produire à tout moment dans l'année.

Voici ci-dessous des gestes à poser en cas d'inondations.

Que faire en cas d'alerte d'inondation?

- Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Bouchez le drain au sous-sol.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises.

Que faire pendant l'inondation?

- Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent.
- Emportez certains articles essentiels comme des vêtements chauds et, s'il pleut, des imperméables.
- Si vous utilisez un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à l'abandonner si le moteur cale.
- Prévenez les autorités municipales du lieu où vous joindre si vous n'allez pas dans un centre d'hébergement de la municipalité.

Que faire après que l'eau s'est retirée?

- Consultez un électricien avant de rebrancher le courant.
- Consultez un spécialiste avant de remettre en marche les appareils de chauffage.
- Communiquez avec la municipalité pour vous assurer que l'eau de l'aqueduc est potable. En cas de doute, faites-la bouillir cinq minutes. Si votre eau potable provient d'un puits, faites-la analyser avant de la consommer.
- Nettoyez les pièces contaminées par l'inondation : retirez l'eau et jetez tous les matériaux absorbants, comme le placoplâtre, la laine minérale, les tapis, le bois pressé, etc.
- Jetez tous les aliments, périssables ou non, et les médicaments qui ont été en contact avec l'eau.
- Stérilisez à l'eau bouillante les articles de cuisine contaminés.

Tempêtes violentes
Que faire?

Étape 1 : connaître les risques et se préparer

Pour vous préparer à une tempête violente, vous devez connaître les risques propres à votre collectivité et à votre région. À cet égard, consultez la rubrique ***« Connaître les risques »*** sur le site **preparez-vous.gc.ca.**

Conseils pour se préparer à une tempête violente

Avant

- Coupez les branches mortes et les arbres morts environnants afin de diminuer le risque qu'ils tombent sur votre maison pendant une tempête.
- Nettoyez les gouttières, les drains et les tuyaux de descente des eaux pluviales.
- Assurez-vous que votre toit est en bonne condition.
- Préparez une trousse d'urgence.

À l'approche d'une tempête

- Lorsqu'une tempête violente se prépare, Environnement Canada émet des alertes météorologiques par l'entremise du site Web Météo.gc.ca, de lignes téléphoniques automatisées et du service Radiométéo. Les stations de radio et de télévision émettent également les bulletins météorologiques d'Environnement Canada. Portez attention à ces informations.
- Consultez toujours les bulletins météorologiques avant une excursion nautique. Ne vous aventurez pas en bateau par temps orageux. Si vous êtes déjà sur l'eau et voyez le mauvais temps s'approcher, dirigez-vous immédiatement vers la rive. N'oubliez pas de confier votre plan de navigation à une personne responsable et de consulter souvent la diffusion à très haute fréquence des prévisions maritimes ou des bulletins de Radiométéo pendant votre excursion.
- Ancrez tout ce qui pourrait être emporté ou arraché par le vent, que ce soit dans la maison ou à l'extérieur. Lorsqu'ils sont emportés par les vents violents, les objets comme les poubelles et les meubles de jardin peuvent non seulement blesser les gens, mais causer d'importants dommages matériels.
- Considérez la possibilité de vous réfugier dans l'endroit que votre famille et vous avez inscrit dans votre plan d'urgence.

Pendant une tempête

- Si vous êtes à l'intérieur, éloignez-vous des fenêtres, des portes et du foyer.
- Si les autorités locales vous demandent d'évacuer les lieux, faites-le. Tout retard peut rendre l'évacuation difficile, voire impossible. Emportez votre trousse d'urgence.
- L'utilisation d'un téléphone ordinaire pendant une tempête violente comporte des risques. Ayez recours à un téléphone cellulaire ou à un téléphone sans fil.
- Si vous êtes en voiture, immobilisez le véhicule loin des arbres et des fils électriques qui pourraient tomber sur vous. Évitez de vous arrêter au pied d'une pente raide ou instable ou encore dans des terres basses susceptibles d'être inondées. Restez dans la voiture.

Votre numéro civique est-il visible???

Quelle est l'importance de bien identifier nos bâtiments?

Le numéro civique est d'une importance capitale lors d'une situation d'urgence.

Exemple :

Un membre de votre famille est victime d'un arrêt cardio-respiratoire, si la personne ne reçoit pas une défibrillation dans les huit (8) minutes suivant l'arrêt celle-ci a beaucoup moins de chance de s'en sortir. Donc, toutes les secondes sont importantes, si les services d'urgence doivent chercher le numéro civique parce qu'il est mal situé, trop petit, numéro incomplet ou pas éclairé, pour toutes ces raisons cela peut faire la différence entre un membre de votre famille décédé ou en vie. **RÉFLÉCHISSEZ!!!!!!**

La Ville de Saint-Raymond croit à la sécurité de ses citoyens et citoyennes. Donc, dans le périmètre urbain et rural, nous recommandons d'avoir un numéro civique installé en façade du bâtiment, visible de la voie publique et éclairé si possible. Les chiffres pourront avoir une hauteur de cinq (5) pouces et de couleur contrastante du bâtiment.

Pour les boîtes aux lettres situées en bordure de la voie publique dans le secteur rural, nous recommandons des chiffres d'une hauteur de quatre (4) pouces et peinturés, de cette façon le risque que les chiffres décollent est éliminé.

Nous comptons sur votre collaboration afin de nous aider à vous localiser le plus rapidement possible. **« Un simple geste peut vous sauver la vie »**.

Aide à la tâche

Réanimation cardiorespiratoire chez l'adulte inconscient

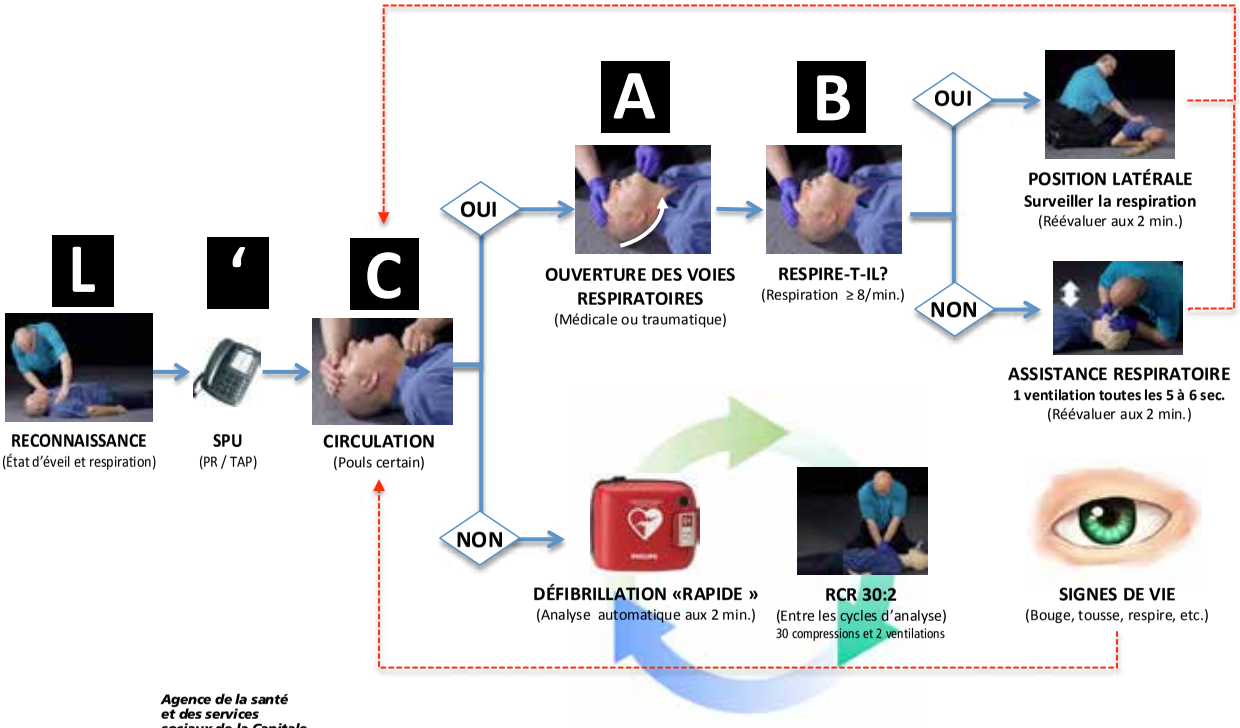

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

2013-05-14_DEA_SQ_Dispensateur de soins_cc

Aide à la tâche

Réanimation cardiorespiratoire chez l'enfant inconscient

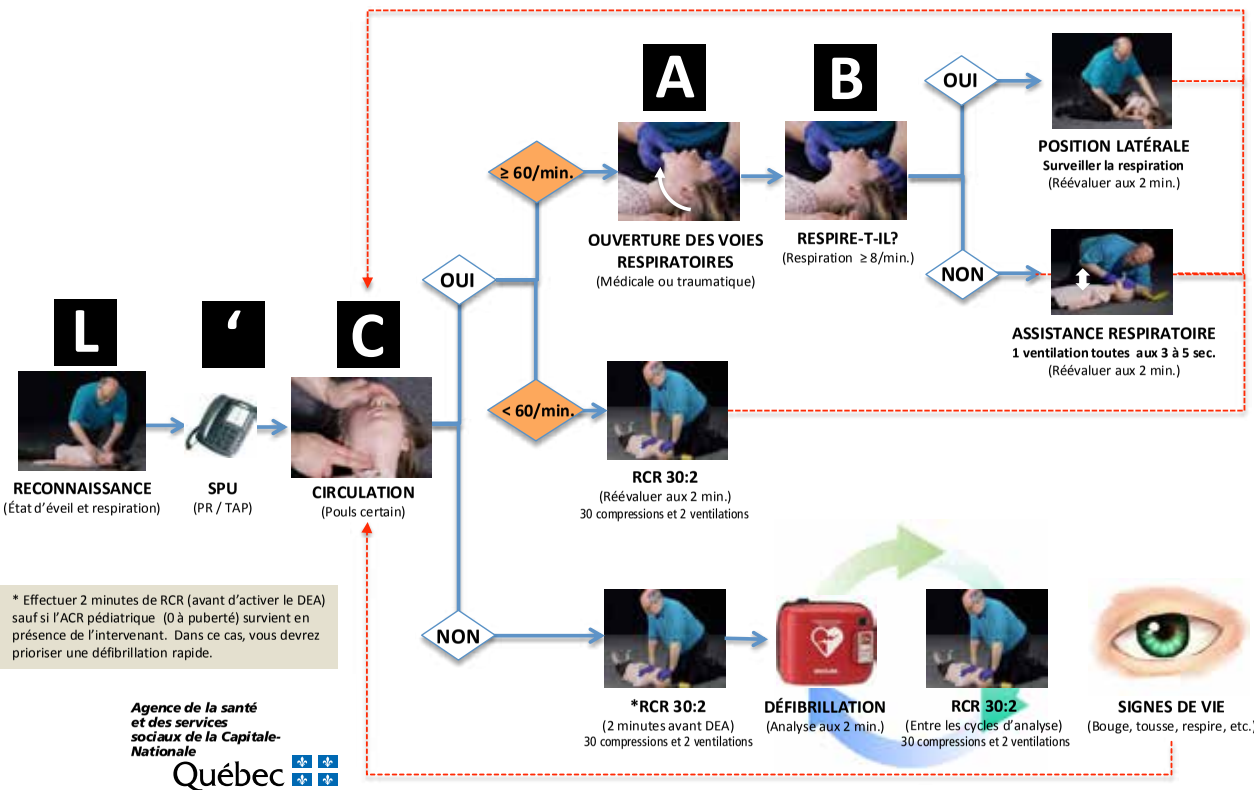

* Effectuer 2 minutes de RCR (avant d'activer le DEA) sauf si l'ACR pédiatrique (0 à puberté) survient en présence de l'intervenant. Dans ce cas, vous devrez prioriser une défibrillation rapide.

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

2013-05-14_DEA_SQ_Dispensateur de soins_cc

Pratique de sauvetage au lac Sept-Îles

Aide à la tâche

Réanimation cardiorespiratoire chez le nourrisson inconscient

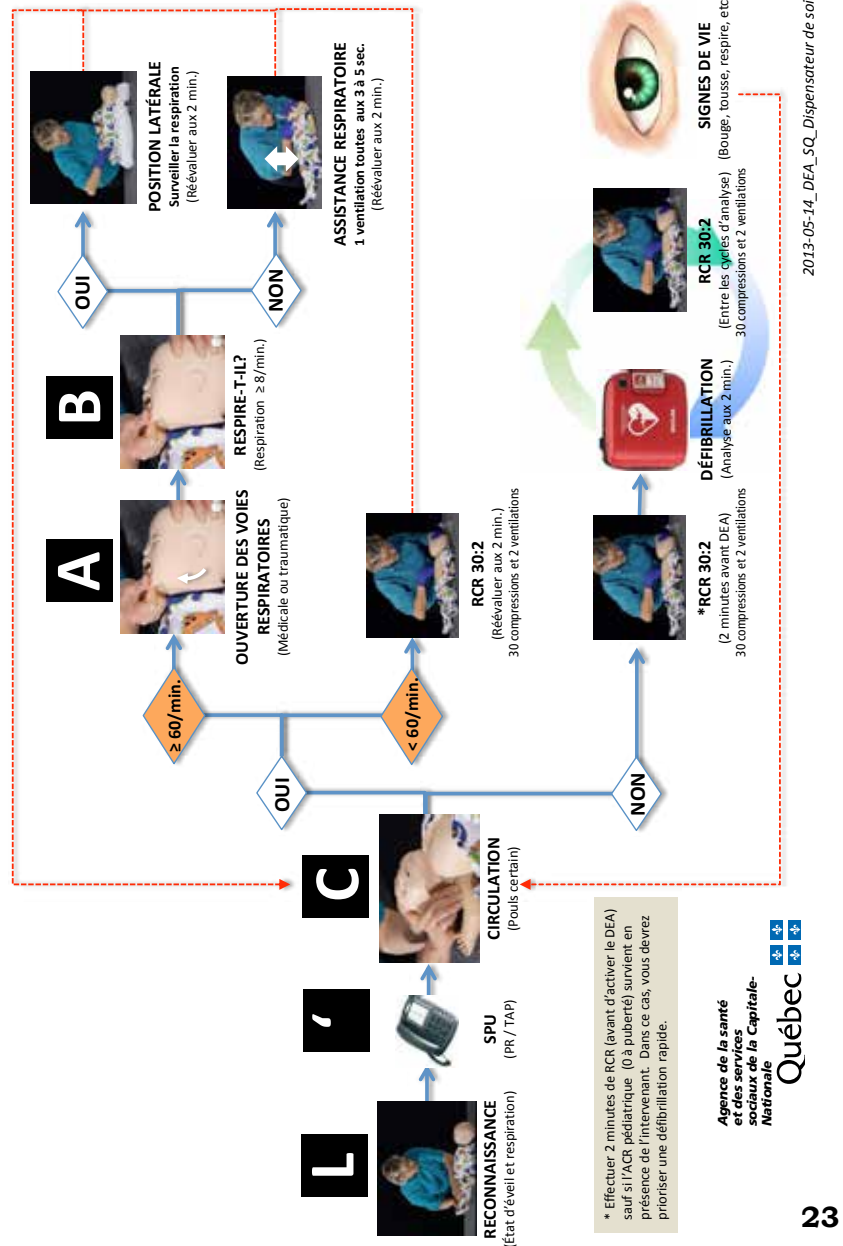

2013-05-14_DEA_SQ_Dispensateur de soins_cc

* Effectuer 2 minutes de RCR (avant d'activer le DEA) sauf si l'ACR pédiatrique (0 à puberté) survient en présence de l'intervenant. Dans ce cas, vous devrez prioriser une défibrillation rapide.

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

Pratique
Pinces de désincarcération

Les pompiers de la Ville de Saint-Raymond

Véhicule utilitaire

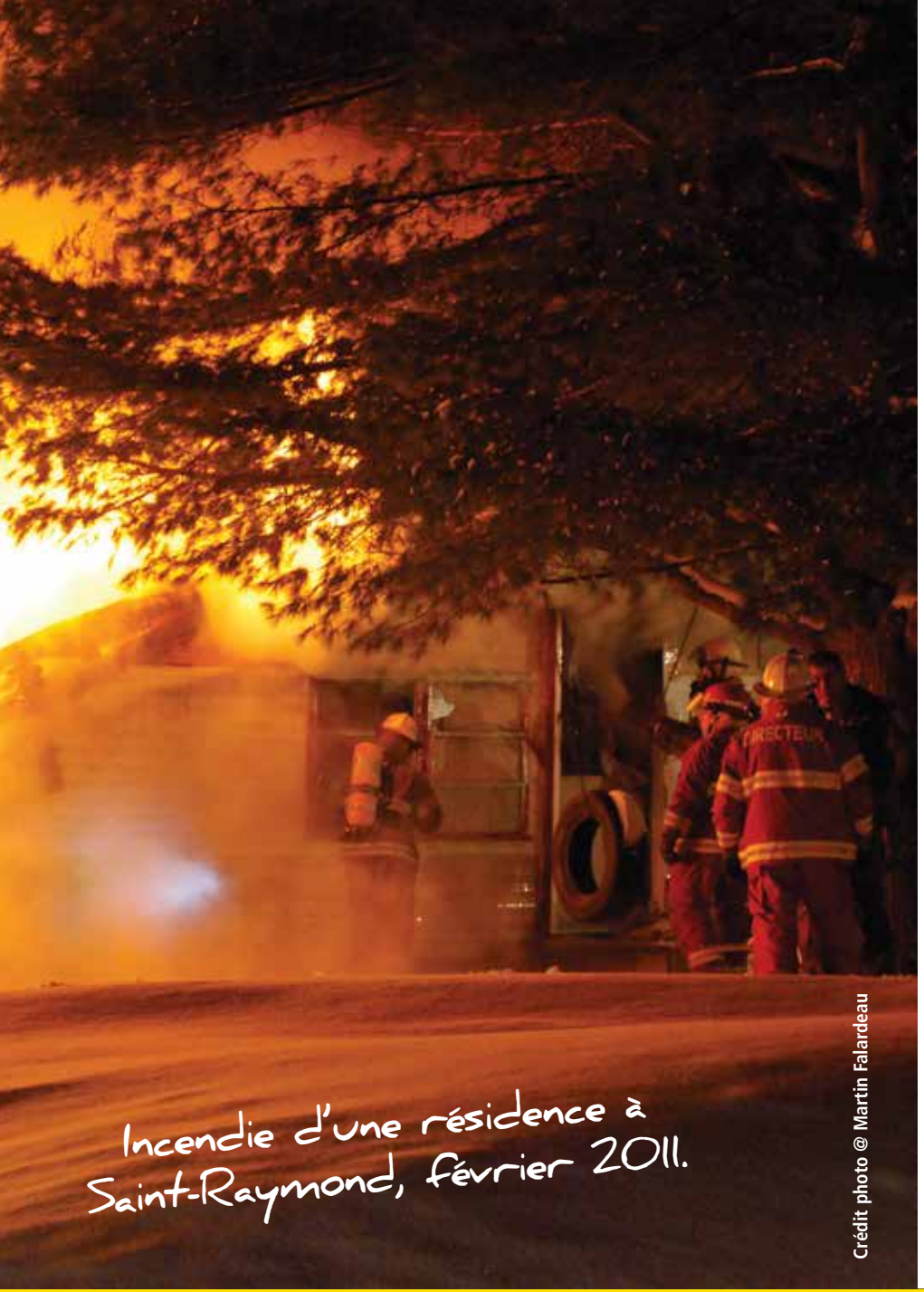

Incendie d'une résidence à Saint-Raymond, février 2011.

Crédit photo @ Martin Falardeau

Leur histoire….

1899 : Formation d'un corps de pompiers à Saint-Raymond

À la suite de trois incendies majeurs à Saint-Raymond, la municipalité qui ne comptait pas de service public contre l'incendie, décide de la formation d'un corps de vingt pompiers volontaires. On nomme alors en 1899 le premier chef d'incendie, monsieur Eugène Plamondon. En 1903, le conseil municipal accorde un contrat pour la construction d'un hôtel de ville avec tour qui abritera la brigade. L'année suivante, une cloche placée au sommet de cette tour sonnera le tocsin pour appeler les pompiers volontaires; elle sera remplacée par une sirène en 1939.

Au moment de sa formation, le service d'incendie combat le feu à l'aide des équipements suivants : une pompe à incendie, un engin à vapeur et des boyaux de 1 000 pieds. En 1908, à la suite d'un incendie qui a ravagé une vingtaine de maisons l'année précédente, le conseil municipal décide d'acheter des échelles et les voitures nécessaires pour les transporter ainsi qu'une pompe à acide. En 1912, une pompe à vapeur vient s'ajouter. Ces pompes étaient transportées par deux chevaux.

À travers les années, le service s'est modernisé avec le développement résidentiel et l'arrivée de technologies; nouvelles pompes, nouveaux camions, transmetteur, séchoir et les appareils de désincarcération. Ainsi le service doit maintenir la formation à tous les pompiers selon le « schéma de couverture de risque ».

Aujourd'hui, le service d'incendie regroupe 1 directeur à plein temps, un directeur adjoint, un capitaine, trois lieutenants et 24 pompiers volontaires. La mission première est de sauvegarder la vie, protéger les biens et préserver l'environnement des citoyens. Toutefois, d'autres services sont assurés par la brigade, dont les sauvetages lors d'accidents de la route, en forêt et sur des plans d'eau ainsi que lors d'inondations. Les pompiers de la ville de Saint-Raymond ne ménagent aucun effort et ont à cœur la sécurité de la population.

La prévention au quotidien…

Le Service des incendies et de la sécurité publique de la Ville de Saint-Raymond privilégie aussi la prévention et l'information aux citoyens. À cet effet, la brigade organise régulièrement des visites préventives en milieu commercial, industriel et résidentiel. Lors de l'Halloween, les véhicules sillonnent les rues pour assurer une plus grande sécurité.

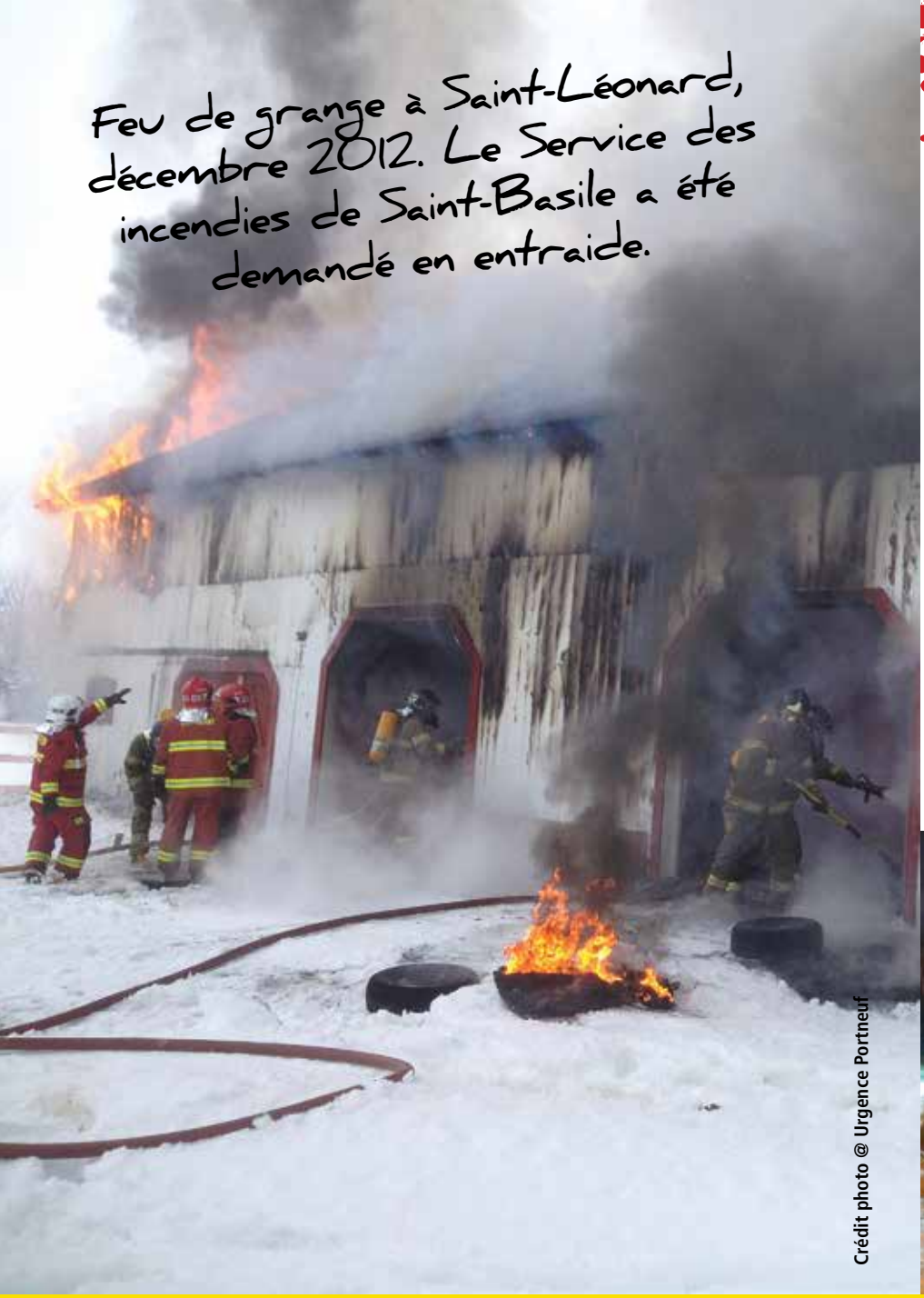

Feu de grange à Saint-Léonard, décembre 2012. Le Service des incendies de Saint-Basile a été demandé en entraide.

Crédit photo @ Urgence Portneuf

La caserne reçoit également la visite d'élèves et de garderies à l'automne en plus de tenir les pratiques d'évacuation des écoles et des résidences de personnes âgées. Le Service des incendies s'implique activement dans certaines activités par exemple, le festival forestier la Grosse Bûche, les cliniques de sang, la cueillette de denrées non périssables pour le S.O.S Accueil.

Les événements importants à travers le temps!

Incendies majeurs :

Parmi les incendies majeurs ayant eu lieu sur le territoire de Saint-Raymond, on compte celui de 1907 qui a détruit une vingtaine de maisons. En 1928 et 1933 le Collège Saint-Joseph a également subi le sort de flammes. À travers le temps des bâtiments commerciaux et résidentiels ont été éprouvés par le feu. Plus près d'aujourd'hui, des commerces ont été la proie des flammes, soit Cloutier sport, l'Auberge Saint-Alexis, Dion Moto ainsi que Aux PrimeVerts.

Inondations :

La rivière Sainte-Anne sillonne le cœur de la ville de Saint-Raymond. Par conséquent, des inondations de moins grandes envergures se sont tenues à travers l'histoire de Saint-Raymond. Depuis 1895, on dénombre plus de 40 inondations ayant eu lieu : des inondations en eau libre, par embâcles et ce, peu importe la saison.

La rivière Sainte-Anne lors des inondations de mars 2012.

Crédit photo @ Rémi Doyon

Les équipements…

Aujourd'hui, la caserne des pompiers abrite des véhicules routiers, une génératrice sur remorque, deux bateaux de sauvetage Zodiak et un traîneau de secours pour sauvetage hors route.

Véhicule 105 : Jeep Liberty 2008 : véhicule du directeur.

Véhicule 305 : camion échelle autopompe 1995 : échelle de 75 pieds, pompe 1 050 gallons et réservoir 500 gallons.

Véhicule 405 : autopompe 2004 : réservoir 800 gallons, pompe 1 050 gallons minute, mousse à air comprimé permettant une grande efficacité d'extinction.

Véhicule 705 : camion-citerne 2005 : pompe 1 050 gallons, échelle portative et deux piscines d'une capacité de 1 500 gallons chacune.

Véhicule 905 : véhicule utilitaire 4 x 4 2011 : servant au transport des pompes portatives et des équipements nécessaires à l'alimentation en eau dans les zones non desservies par le réseau d'aqueduc.

Véhicule 1005 : unité d'urgence 2001 : utilisé pour le transport d'équipe et doté d'équipements d'intervention, d'outils de désincarcération et de systèmes de communication permettant l'établissement d'un poste de commandement mobile.

Visite préventive à domicile

Le Service des incendies procède régulièrement à des visites en milieu résidentiel qui consistent à une inspection des résidences. Le territoire couvert à l'intérieur de ces visites comprend Saint-Raymond, Saint-Léonard et Lac-Sergent. Lorsque les occupants de la résidence sont absents, les pompiers laissent un formulaire d'auto-inspection. Les occupants sont invités à remplir ce formulaire et le retourner en le déposant à la réception des bureaux de leur municipalité. Les réponses fournies dans le formulaire seront utilisées pour faire de la prévention et non de la répression.

Il est également possible de remplir ce formulaire d'auto-inspection en ligne en accédant au site Web de la Ville au **www.villesaintraymond.com** et cliquer sur l'icône «formulaire d'auto-inspection Service des incendies». Pour questions ou commentaires, les gens sont invités à contacter la division prévention du Service des incendies et de la sécurité publique de la Ville de Saint-Raymond au **418 337-2202 poste 141**.

Le département prévention

Jean-Claude Paquet
Directeur

Francois Cantin
Directeur adjoint

René Morasse
Capitaine

Daniel Langlois
Lieutenant

Louis I. Moisan
Lieutenant

Pascal Paquet
Lieutenant

Francine Morand
Responsable administrative à l'incendie

André Noreau
Pompier

Claude Denis
Pompier

Claude Faucher
Pompier

Claude Jr. Dompierre
Pompier

Jean Renaud
Pompier

Jérôme Verreault
Pompier

Marco Drolet
Pompier

Martin Robitaille
Pompier

Daniel I. Moisan
Pompier

Daniel Lapointe
Pompier

Denis Morasse
Pompier

Éric Bouchard
Pompier

Patrick Robitaille
Pompier

Pierre-Luc Genest
Pompier

Réjean Trudel
Pompier

Rémi Genest
Pompier

Éric Genois
Pompier

Éric Moisan
Pompier

Éric Wiseman
Pompier

Frédéric Canuel
Pompier

René Minville
Pompier

Richard Faucher
Pompier

Sébastien Cantin
Pompier

Sylvain Verreault
Pompier

Camion-échelle

Le monoxyde de carbone TUE!

Protégez-vous

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique responsable de plusieurs intoxications chaque année.

L'intoxication au monoxyde de carbone peut entraîner des séquelles irréversibles ou la mort.

Contrairement à de nombreux gaz, le monoxyde de carbone est invisible et inodore. Il n'irrite pas non plus les yeux ou les voies respiratoires.

Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut vous alerter de sa présence.

Protégez-vous!

D'où vient le monoxyde de carbone?

Les appareils et véhicules qui brûlent un combustible, tel que l'essence, le diesel, le bois, le propane, le gaz naturel, le mazout (huile à chauffage), le naphte, le kérosène ou le charbon, peuvent produire du monoxyde de carbone. Lorsque ces véhicules et ces appareils fonctionnent mal, sont mal utilisés (dans un endroit insuffisamment ventilé) ou sont mal entretenus, la quantité de monoxyde de carbone produite peut être dangereuse pour la vie ou la santé.

Voici quelques exemples d'appareils et véhicules à combustible :

- Tout système de chauffage non électrique : fournaise, chaufferette, poêle, foyer;
- Des véhicules motorisés : voiture, moto, quatre-roues, motoneige, etc.;
- Des génératrices ;
- De petits outils à moteur : scie à chaîne, compresseur, tondeuse, souffleuse, etc.;
- Des électroménagers au gaz ou au propane : cuisinière, réfrigérateur, sécheuse, chauffe-eau;
- Des appareils de plein-air : barbecue, lampe, réchaud, etc.

Qu'est-ce qu'une intoxication au monoxyde de carbone?

Lorsqu'il est respiré en grande quantité, le monoxyde de carbone remplace l'oxygène dans le sang, ce qui empêche les organes et les tissus du corps de fonctionner normalement. Les principaux systèmes atteints sont le système cardiovasculaire et le système nerveux.

La gravité d'une intoxication dépend de plusieurs éléments :

- La concentration de monoxyde de carbone dans l'air;
- Le temps d'exposition;
- La sensibilité de la personne aux effets de ce gaz et son état de santé en général.

Comment reconnaître les signes et symptômes d'une intoxication?

Une intoxication légère ou modérée provoque des symptômes ressemblant, surtout chez l'enfant, à ceux d'une grippe ou d'une gastroentérite, tels que des nausées, un mal de tête et de la fatigue. Une intoxication plus grave conduit à une perte de conscience et éventuellement la mort en quelques minutes seulement.

Une intoxication au monoxyde de carbone se produit plus rapidement chez certaines personnes, dont :

- Les femmes enceintes et leur fœtus;
- Les nouveaux-nés et les enfants;
- Les personnes âgées;
- Les personnes souffrant de problèmes pulmonaires, respiratoires ou cardiovasculaire;
- Les personnes anémiques;
- Les fumeurs;
- Les personnes pratiquant une activité intense dans un milieu contaminé au monoxyde de carbone et mal ventilé.

Le saviez-vous?

Les personnes endormies ou ayant consommé de l'alcool risquent de décéder par empoisonnement au monoxyde de carbone avant même d'en ressentir les symptômes. Évitez cette situation en installant un avertisseur de monoxyde de carbone dans votre maison, près des chambres à coucher.

Êtes-vous à risque d'une intoxication au monoxyde de carbone?

Si au moins une de ces situations vous concerne, vous êtes à risque!

- Il m'arrive de faire fonctionner le moteur de ma voiture dans mon garage ou mon abri d'auto.
- En hiver, je démarre souvent ma voiture avant de la déneiger et de pelleter la neige qui s'est accumulée autour.
- En cas de panne électrique, j'utilise mon four à gaz pour chauffer et mes accessoires de camping au propane pour cuisiner.
- Pour prolonger l'été, j'utilise parfois un barbecue à l'intérieur de ma maison, de ma roulotte ou de mon abri d'auto.
- Je démarre parfois la tondeuse dans le cabanon.
- J'oublie souvent de faire ramoner la cheminée de mon poêle à bois ou de mon foyer.
- J'aime faire des excursions en quatre-roues avec mes enfants, qui, eux, sont assis dans la carriole.
- J'ai une fournaise au gaz (ou au mazout) pour chauffage.
- En arrivant au camping, j'installe ma génératrice à côté du motorisé.

Le saviez-vous?

Le meilleur moyen de vous protéger du monoxyde de carbone est de vous assurer périodiquement du bon état de vos appareils fonctionnant au combustible et de respecter les règles d'entretien et de sécurité données dans les manuels d'utilisation. Faites toujours appel à du personnel qualifié. Pour votre appareil de chauffage, suivez les recommandations du guide de vérification du système de chauffage, qui se trouve à l'adresse suivante : **www.msss.gouv.qc.ca/monoxyde-de-carbone**.

Comment vous protéger du monoxyde de carbone?

Ne laissez jamais fonctionner un véhicule à moteur dans un garage ou un abri temporaire, même si la porte de ce garage ou de cet abri est ouverte. Même un fonctionnement intermittent peut causer un risque important pour la santé.

L'hiver, avant de mettre le moteur de votre voiture en marche, enlevez la neige qui s'est accumulée autour en prenant soin de bien dégager le tuyau d'échappement.

Vous ne devriez jamais utiliser un four au gaz en guise d'appareil de chauffage, et ce, même pour une courte période. Les appareils au propane destinés à l'utilisation extérieure (matériel de plein-air) ne sont pas conçus pour être utilisés à l'intérieur.

Un barbecue n'est pas conçu pour être utilisé à l'intérieur ou dans un endroit clos ou mal ventilé.

Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos ou mal ventilé des appareils à moteur, et ce, même pour une courte période de temps (ex. : démarrages successifs de quelques secondes pour tester le fonctionnement d'un appareil en réparation).

Une cheminée devrait être ramonée chaque année au printemps ou à l'automne. Assurez-vous que votre cheminée n'est pas obstruée par des nids d'oiseaux, d'autres débris ou une accumulation de neige ou de glace.

Contrairement aux motoneiges, le tuyau d'échappement du quatre-roues est situé à l'arrière, et les gaz risquent de causer une intoxication chez les personnes prenant place dans la carriole.

Tout système de chauffage au combustible devrait être vérifié et entretenu par un technicien compétent sur une base régulière, préférablement à l'automne avant la saison d'utilisation intensive.

Installez votre génératrice à l'extérieur et loin des entrées d'air (fenêtre, porte, système de ventilation). Ainsi, vous éviterez que le monoxyde de carbone s'infiltre et contamine l'air intérieur d'autres lieux.

Véhicule du Directeur

L'avertisseur de monoxyde de carbone

L'avertisseur de monoxyde de carbone est conçu pour déclencher une alarme avant que la concentration de monoxyde de carbone dans l'air intérieur soit dangereuse pour la vie ou la santé. Ainsi, les personnes exposées à ce gaz peuvent se protéger à temps.

L'avertisseur de monoxyde de carbone est le seul moyen existant qui alerte de la présence de monoxyde de carbone dans une résidence.

Vous pouvez vous procurer un avertisseur de monoxyde de carbone dans les quincailleries et les grandes surfaces. Les modèles proposés peuvent être simples (avertisseur de monoxyde de carbone) ou combinés (avertisseurs de monoxyde de carbone et de fumée ou avertisseurs de monoxyde de carbone et de gaz naturel et propane). Les prix varient généralement de 25$ à 70$

Un avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone.

Votre avertisseur de monoxyde de carbone doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Un logo de certification;
- Une pile qui assure le fonctionnement de l'avertisseur en cas de panne électrique;
- Un avertisseur de pile faible;
- Un signal lumineux qui indique le bon fonctionnement de l'avertisseur;
- Un signal d'alarme lumineux et un signal d'alarme sonore si l'appareil détecte des quantités importantes de monoxyde de carbone;
- Un bouton test pour vérifier le bon fonctionnement de l'appareil;
- Un afficheur numérique de concentration de monoxyde de carbone, si votre résidence a une source permanente de monoxyde de carbone (ex. : appareil de chauffage à combustible).

Le saviez-vous?

Même si une résidence est pourvue d'un avertisseur de monoxyde de carbone, les appareils à combustible qui s'y trouvent doivent être entretenus et utilisés de façon adéquate. L'avertisseur de monoxyde de carbone doit être considéré comme un outil de protection additionnel efficace pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone et les décès.

Par rapport au logo de certification, assurez-vous de trouver sur l'avertisseur ou son emballage l'un des trois logos suivants :

Le logo de l'association canadienne de normalisation (csa) avec la mention csa 6.19-01.

Le logo de la csa montrant que l'avertisseur répond aux exigences de sécurité électrique (choc et incendie).

Le logo des laboratoires des assureurs du Canada (ulc). Vous pouvez également trouver ce logo avec la mention ul2034 sur certains avertisseurs de marques américaines.

Danger explosifs!

La seule circonstance où du monoxyde de carbone est produit sans qu'il y ait de combustion, c'est lors de travaux d'excavation à l'explosif. Si de tels travaux sont réalisés près de chez vous, le monoxyde de carbone risquera de s'infiltrer dans votre résidence par la partie souterraine, de jour comme de nuit, même plusieurs jours après les travaux.

Pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone lors de travaux d'excavation à l'explosif :

- Ayez un avertisseur de monoxyde de carbone fonctionnel placé au sous-sol de votre domicile. Assurez-vous d'entendre l'alarme de n'importe quelle pièce de votre domicile lors d'un test préalable.
- Ventilez bien votre maison (deux fenêtres ouvertes pour créer un courant d'air) le jour des travaux d'excavation à l'explosif. Si vous avez un échangeur d'air, il devra être en mode échange d'air et en fonctionnement continu à un régime maximum pour au moins 48 heures.

Son installation

Installez votre avertisseur de monoxyde de carbone près des chambres à coucher afin d'entendre l'alarme dans votre sommeil.

Il est préférable d'installer un avertisseur à chaque étage de la maison et au sous-sol si nécessaire (présence d'une source de monoxyde de carbone) ainsi que près de la porte donnant accès au garage.

Vous pouvez aussi installer un avertisseur dans d'autres lieux d'utilisation ou de mise en marche d'appareils, de petits outils ou de véhicules à combustible : l'atelier, le cabanon, le chalet et la roulotte.

Évitez toutefois les emplacements suivants :

- À l'intérieur du garage. Les avertisseurs de monoxyde de carbone actuellement offerts sur le marché sont trop sensibles, et les concentrations de monoxyde de carbone augmentent trop rapidement dans un garage, même si la porte de celui-ci est ouverte.
- Dans une pièce non aérée où sont entreposés des produits chimiques (solvant à peinture, décapant, chlore) qui pourraient endommager l'avertisseur.

Le saviez-vous?

Votre municipalité peut avoir des exigences relativement à l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone en milieu résidentiel. Renseignez-vous auprès de votre municipalité.

Son entretien

Lisez bien le manuel d'utilisation de votre avertisseur de monoxyde de carbone pour connaître les règles de son entretien.

Généralement, les fabricants conseillent de :

- Nettoyer les avertisseurs de monoxyde de carbone tous les six mois. Il s'agit de passer doucement l'aspirateur, muni d'une brosse souple, dans les orifices du détecteur. Il ne faut pas toucher les capteurs avec l'embout en plastique de l'aspirateur;
- Vérifier régulièrement l'alimentation électrique ou la pile en mettant l'appareil à l'essai une fois par mois;
- Remplacer la pile de l'avertisseur au changement d'heure, au printemps et à l'automne.

Les avertisseurs ont une durée de vie limitée et peuvent alors ne plus fonctionner convenablement en présence du gaz. Certains avertisseurs actuellement en vente sur le marché québécois possèdent une garantie de cinq ans et une date de remplacement, suggérée par le fabricant, de sept ans après l'installation.

Pour votre sécurité, respectez les dates de changement de pile et de remplacement de l'avertisseur.

Le déclenchement de l'alarme

Lorsque l'avertisseur sonne, même par intermittence, il s'agit d'une urgence. Cela signifie que du monoxyde de carbone est en quantité suffisante pour poser un risque d'intoxication.

Des gestes à poser en cas d'urgence

Il s'agit d'une urgence quand :

- L'avertisseur de monoxyde de carbone sonne, même par intermittence;
- Des personnes présentent des signes ou symptômes d'intoxication : maux de tête, nausées, étourdissements, faiblesse ou chute inattendue, évanouissement;
- En présence de signes ou symptômes, évacuez immédiatement les lieux et demandez une assistance médicale.
- En l'absence de signes ou symptômes, fermez l'alimentation en combustible, ouvrez les portes et fenêtres, puis évacuez les lieux.

Composez le 9-1-1 ou appelez le centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060.

Ne retournez pas à l'intérieur sans l'autorisation d'un pompier et des autorités de santé publique, même pour quelques minutes.

Pour obtenir plus d'information, visitez le
www.msss.gouv.qc.ca/monoxyde-de-carbone

Québec

Choisir, installer et vérifier ses avertisseurs de fumée

Quel avertisseur choisir?

À pile

- Préféré un avertisseur à pile longue durée.

Électrique

- Préféré un modèle avec une pile d'appoint en cas de panne de courant.
- Des avertisseurs **interconnectés** font gagner de précieuses secondes au moment d'évacuer. Peu importe où se trouve le feu, ils sonnent tous en même temps!

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) – un gaz mortel. Si votre domicile dispose d'appareils fixes à combustion (ex. : poêle à bois, fournaise au mazout) ou d'un garage adjacent, procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois fumée et monoxyde de carbone.

Recherchez ces logos!

Avertisseur de fumée

Avertisseur de monoxyde de carbone

Ces logos garantissent que vos avertisseurs répondent aux toutes dernières normes de sécurité canadiennes.

Où les installer ?

- Installez des avertisseurs de fumée dans chaque chambre et à chaque étage de la maison (corridors et aires communes), y compris au sous-sol.
- Placez vos avertisseurs loin des appareils de cuisson, des bouches d'aération ou des salles de bain.

Pour les personnes malentendantes, installez des avertisseurs de fumée avec une lumière stroboscopique. Il existe aussi des appareils d'alarme à vibration destinés à être placés sous l'oreiller ou le lit.

Ils ne sont pas éternels...

Comment les vérifier ?

Une fois par mois

- Vérifier la pile en appuyant sur le bouton d'essai; un signal sonore doit se faire entendre. Si ce signal est muet, changez la pile ou remplacez votre avertisseur s'il est défectueux.

Une fois par année

- Qu'il soit à pile ou électrique, vérifiez la capacité de votre avertisseur à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de lui. S'il ne sonne pas, remplacez-le.

La plupart des compagnies qui offrent un service d'avertisseurs reliés à une centrale font l'entretien et la vérification annuelle sur demande. **Informez-vous!**

- Un avertisseur de fumée a une durée de vie de **10 ans.**
- Un avertisseur de monoxyde de carbone a une durée de vie de **5 à 10 ans** à partir de son activation. Consultez les directives du fabricant.

Vérifiez la date de fabrication de vos avertisseurs de fumée ; si cette date est absente, remplacez-les dès aujourd'hui !

Attention !

- Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche sourdine de l'appareil.
- N'appliquez jamais de peinture sur l'avertisseur de fumée. S'il est peint remplacez-le.

Pas d'avertisseur c'est mortel!

Poste de commandement

Actions à poser → immédiatement après l'incendie

Propriétaire

- Téléphoner à votre assureur.
- Joindre un expert en sinistre.
- Mettre à l'abri tous vos biens en obtenant préalablement l'accord d'un représentant du Service de sécurité incendie.
- Trouver un endroit où loger.
- Communiquer avec vos proches et amis.
- Laisser vos coordonnées à un représentant du Service sécurité incendie ou à la Croix-Rouge canadienne.

Locataire

- Téléphoner à votre assureur.
- Mettre à l'abri tous vos biens en obtenant préalablement l'accord d'un représentant du Service sécurité incendie.
- Trouver un endroit où loger.
- Communiquer avec vos proches et amis.
- Informer le propriétaire ou son représentant qu'un incendie a eu lieu et fournir les coordonnées de l'endroit où vous serez temporairement hébergé.

Vous devez informer, dans les plus brefs délais, votre compagnie d'assurance. Celle-ci dépêchera quelqu'un sur place pour constater les dégâts, entamer les procédures et vous apporter le soutien nécessaire. N'oubliez pas que plusieurs compagnies d'assurance possèdent un numéro de téléphone d'urgence en fonction 24 heures sur 24.

Actions à poser → dans les 24 heures qui suivent l'incendie

Propriétaire

- Rendre votre immeuble sécuritaire.
- Informer votre employeur.
- Informer la direction de l'école fréquentée par vos enfants.
- Informer votre banque ou votre caisse.
- Informer les compagnies de services (Bell, Vidéotron, Hydro-Québec, Gaz Métro, etc).
- Avertir Postes Canada pour qu'on retienne votre courrier.
- Informer les services gouvernementaux.

Dès que les pompiers ont quitté les lieux, vous redevenez responsable de votre bâtiment. Vous devez alors le protéger et vous assurer qu'il est sécuritaire. S'il s'agit de votre demeure détruite par le feu et devenue inhabitable, il serait préférable de déménager vos biens en bon état chez des amis, des voisins, des membres de votre famille ou de les entreposer dans une entreprise spécialisée à cet effet. Vous devez également fermer l'entrée d'eau intérieure du bâtiment et aviser les travaux publics.

Locataire

- Informer votre employeur.
- Informer la direction de l'école fréquentée par vos enfants.
- Informer votre banque ou votre caisse.
- Informer les compagnies de services (Bell, Vidéotron, Hydro-Québec, Gaz Métro, etc).
- Avertir Postes Canada pour qu'on retienne votre courrier.
- Informer les services gouvernementaux.

Actions à poser → dans les jours qui suivent l'incendie

Propriétaire

- Établir la liste des biens et des documents détruits.
- Communiquer avec les organismes de soutien.
- Si possible, faire rétablir certains services et remettre en fonction certains systèmes et appareils.
- Communiquer avec les spécialistes en rénovation : électricien, plombier, compagnie de nettoyage, etc.
- Rassembler tous vos reçus à un endroit adéquat.
- Annuler ou reporter vos rendez-vous.

Locataire

- Établir la liste des biens et des documents détruits.
- Communiquer avec les organismes de soutien.
- Si possible, faire rétablir certains services.
- Rassembler tous vos reçus à un endroit adéquat.
- Annuler ou reporter vos rendez-vous.

Au cours des jours qui suivent l'incendie, vous aurez beaucoup de choses à régler. La meilleure façon de procéder est de fournir une adresse et un numéro de téléphone temporaires où l'on pourra vous joindre facilement : celui d'un ami, d'un voisin, d'un membre de votre famille ou du lieu où vous hébergez. Communiquer ces renseignements à toute personne-ressource (assureur, expert en sinistre, responsable désigné au Service sécurité incendie).

L'extincteur portatif

Si l'avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace pour nous sauver la vie, l'extincteur n'est pas à dédaigner : il peut s'avérer utile dans certaines situations. Si votre extincteur portatif date d'avant 1985, vous devez vous en débarrasser. Donc, si vous devez vous en procurer un, lisez ce qui suit…

Comment le choisir

Achetez un extincteur portatif portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu comme l'ULC (Laboratoires des assureurs du Canada).

Choisissez un extincteur à poudre polyvalente A B C

Un tel appareil peut éteindre des feux tels que :

- de matériaux inflammables comme le bois, le papier et le tissu;
- de liquides ou de gaz inflammables comme l'huile, l'essence, les solvants, la graisse et le beurre;
- d'appareils électriques sous tension comme le câblage, le panneau électrique et les moteurs électriques.

Optez pour un extincteur dont la cote minimale est de 2A 10B C. Cette cote, inscrite sur l'étiquette, indique que :

- L'extincteur a la capacité d'éteindre : un feu de 0,06 m³ (2 pi³) de papier ou de bois (2A) A ou un feu de 0,9 m² (10 pi²) d'essence ou d'huile (10B) B;
- L'agent extincteur est non conducteur d'électricité (C) C.

Lisez les instructions du fabricant.

Assurez-vous de pouvoir manipuler l'extincteur. Certains peuvent être lourds.

Il existe des extincteurs rechargeables et d'autres non dont la durée de vie est de 12 ans. Lorsque vous faites votre achat, vérifiez la date sous l'appareil.

Comment l'installer

Avant de l'installer, lisez bien les instructions, n'attendez pas une situation d'urgence pour apprendre comment l'utiliser.

- Vérifiez que le sceau et l'indicateur de manipulation ne sont ni brisés ni absents.
- Placez l'extincteur bien en vue et près d'une sortie. Toutefois, il ne doit pas être trop près d'une source potentielle d'incendie comme la cuisinière et les appareils de chauffage.
- Placez les directives d'utilisation à la vue et assurez-vous que les directives de fonctionnement sur la plaque signalétique de l'appareil sont bien visibles.
- Installez-le à portée de main, mais hors de portée des enfants.
- Il ne doit jamais être déposé au sol.
- Il doit être installé sur un support prévu à cette fin, à au moins 10 cm (4 po) du sol et à un maximum de 1,5 mètre (5 pi).
- Si son poids excède 20 kg (45 lbs), il peut être installé à 1 mètre (3 pi) du sol.
- N'y suspendez pas de vêtements ou autres objets.
- Ne retirez pas l'étiquette indiquant la date de la dernière inspection ou du dernier entretien.

Comment l'entretenir

- Tous les mois, les extincteurs doivent être soumis à une inspection visuelle.
- Vérifiez s'il est toujours à l'endroit désigné.
- Assurez-vous qu'il est bien visible et que son accès est bien dégagé.
- Vérifiez que les directives d'utilisation sur la plaque signalétique de l'extincteur sont lisibles.
- Pesez ou soupesez-le afin de déterminer s'il est plein.
- Vérifiez si l'appareil porte des traces de rouille ou s'il est endommagé. S'il présente des signes de dégradation, de corrosion ou de fuite, ou encore d'obstruction des diffuseurs, vous devez vous en débarrasser (voir plus bas les consignes pour le jeter).
- Vérifiez la pression de l'extincteur; l'aiguille doit être dans le vert.

N'appliquez pas de peinture ou tout autre produit sur l'extincteur portatif.

S'il est rechargeable, faites-le remplir tous les six ans et dès qu'il a été utilisé, ne serait-ce que quelques secondes.

Soyer prudents!

Le service des incendies de la Ville de Saint-Raymond désire vous mettre en garde concernant les compagnies qui offrent de remplir vos extincteurs. Méfiez-vous, car ces compagnies ne sont pas mandatées par la Ville de Saint-Raymond et ne possèdent aucun permis pour le remplissage ou la vente d'extincteurs sur son territoire.

? Saviez-vous qu'un feu double de volume toutes les minutes?

Comment l'utiliser

S'il y a un feu, **faites d'abord évacuer le domicile.**

Utilisez-le seulement sur un petit feu ou un feu naissant, si la pièce n'est pas remplie de fumée.

Assurez-vous d'abord d'être en sécurité.

S'il y a du danger, ÉVACUEZ les lieux et composez le 9-1-1. Si vous sortez, ne retournez pas à l'intérieur.

Pour utiliser l'extincteur :

- Retirez l'extincteur de son support.
- Soupesez l'extincteur pour vous assurer qu'il est plein et vérifiez si l'aiguille du manomètre est dans le vert.
- Placez-vous entre le feu et une sortie, près de celle-ci.
- Approchez-vous à deux ou trois mètres (sept à dix pieds) du feu. Évitez d'être trop près du feu. Si le feu est à l'extérieur, placez-vous dos au vent.
- Tirez la goupille en tournant et dégagez-la de son scellé au besoin.
- Décollez le boyau du cylindre, s'il y en a un, et orientez-le vers la base des flammes en appuyant à fond sur le levier.
- Faites des mouvements de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.

- Ne vous arrêtez que lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l'extincteur est vide.
- Évacuez les lieux si le feu ne s'éteint pas ou si la pièce se remplit de fumée. Composez le **9-1-1** si personne ne l'a fait et attendez l'arrivée des pompiers.

Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Il pourrait s'être propagé dans les murs ou dans la hotte du poêle.

Comment le jeter

Appareil jetable à poudre chimique :

- Videz-le à l'extérieur. Assurez-vous cependant de le faire lors d'une journée sans vent. C'est une occasion en or de vous pratiquer.
- Allez le porter dans un écocentre où il sera recyclé.

Appareil jetable au halon :

- Retournez-le au fabricant ou au fournisseur de services.

Appareil rechargeable de plus de 12 ans ou endommagé :

- NE VIDEZ PAS l'appareil.
- Apportez-le au fournisseur de services, qui en fera l'inspection; si l'extincteur n'est pas réutilisable, le fournisseur indiquera sur l'appareil, au poinçon, qu'il est irréparable.
- Le fournisseur de services devra obtenir votre autorisation pour le détruire. Vous pouvez aussi le retourner vous-même au fabricant.

Les extincteurs portatifs ne doivent être utilisés que pour des feux naissants.

N'OUBLIEZ PAS en cas d'incendie, vous n'avez que TROIS MINUTES pour sortir avant d'être asphyxié par la fumée!

Numéros d'urgence

Pompiers, police, ambulance : 9-1-1 (là où le service est offert)

Autre : _____

Numéros pour des situations non urgentes

Police : _____

Pompiers : _____

Clinique médicale : _____

Centre antipoison : _____

Autres services : _____

Personne-ressource de l'extérieur

Nom : _____

Tél. (domicile) : _____

Tél. (travail) : _____

Tél. cell. : _____

Courriel : _____

Adresse (domicile) : _____

Contact pour la famille

Nom : _____

Tél. (domicile) : _____

Tél. (travail) : _____

Tél. cell. : _____

Courriel : _____

Adresse (domicile) : _____

Ami ou voisin

Nom : _____

Tél. (domicile) : _____

Tél. (travail) : _____

Tél. cell. : _____

Courriel : _____

Adresse (domicile) : _____

Conseils

Faites en sorte que tous les membres de votre famille communiquent par téléphone ou par courrier électronique avec la même personne-ressource de l'extérieur en cas d'urgence.

Choisissez une personne suffisamment éloignée qui n'est pas susceptible d'être touchée par le même événement.

Si vous venez d'arriver au Canada, prenez des ententes avec des amis, des associations culturel les ou des organisations communautaires locales.

Médecins de famille

Noms et téléphones des médecins :_____

_____

_____

Agent ou compagnie d'assurances :_____

Tél. :_____

Numéro de la police d'assurance :_____

Système de sécurité à domicile

Nom de la compagnie :_____

Tél. :_____

Consignes pour assurer la sécurité à domicile

Assurez-vous d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone, un détecteur de fumée et un extincteur qui fonctionnent, ainsi qu'une trousse de premiers soins complète. Si vous vivez en appartement ou si vous êtes à l'hôtel, assurez-vous de savoir où se trouvent les dispositifs d'alarme incendie et les sorties de secours.

Tous les membres de votre famille devraient savoir où se trouve l'extincteur. Les adultes et les enfants en mesure de s'en servir devraient savoir comment il fonctionne. Consultez les instructions sur la durée de vie utile de votre extincteur et informez-vous auprès de votre service d'incendie municipal pour obtenir plus de renseignements.

Les adultes et les enfants en mesure de le faire devraient savoir comment couper l'alimentation en eau, en électricité et en gaz de votre domicile. Préparez des inscriptions très visibles pour indiquer où se trouvent les robinets d'arrivée d'eau et de gaz ainsi que la boîte de disjoncteurs ou la boîte à fusibles.

Apprenez aux enfants comment et quand composer le 9-1-1 et montrez-leur comment communiquer avec la personne ressource de l'extérieur de votre région.

Emplacement de l'extincteur : _____

Emplacement du robinet d'arrivée d'eau : _____

Numéro de téléphone des services publics :_____

Emplacement de la boîte des disjoncteurs :_____

Numéro de téléphone des services publics :_____

Emplacement du robinet de gaz : _____

Numéro de téléphone des services publics :_____
(Coupez l'alimentation seulement si les autorités vous disent de le faire.)

Emplacement du drain de sol : _____
(Ne déposez jamais de boîtes, de meubles, etc., sur le drain au cas où il y aurait une inondation.)

Conseils

Conservez les instructions pour fermer les robinets de gaz et d'eau près de ceux-ci, et lisez les attentivement.

Limitez vos appels aux urgences uniquement et limitez la durée de votre appel afin de libérer la ligne pour les autres personnes.

Consignes à suivre en cas d'urgence

Composez le 9-1-1 (là où le service est offert) pour signaler un incendie, un crime ou pour sauver une vie. Pour les cas non urgents, composez le numéro à dix chiffres qui figure dans l'annuaire téléphonique local ou dans le présent plan d'urgence pour communiquer avec la police, les pompiers et les autres services de soins de santé. Lorsque vous donnez des indications sur l'endroit où vous vous trouvez aux services d'urgence, donnez l'adresse exacte et l'intersection la plus proche.

En cas d'urgence

Suivez le plan d'urgence.

Prenez votre trousse d'urgence.

Assurez votre propre sécurité avant de venir en aide aux autres.

Écoutez la radio ou la télévision pour obtenir le plus d'information possible. Les autorités locales pourraient vous demander de rester où vous êtes. Suivez leurs instructions.

Restez où vous êtes jusqu'à ce que la sécurité soit assurée ou que l'on vous donne l'ordre d'évacuer les lieux.

Ordre d'évacuation

Les autorités ne vous demanderont pas de quitter votre domicile à moins d'avoir des raisons de croire que vous êtes en danger.

Si vous recevez l'ordre d'évacuer les lieux, apportez avec vous votre trousse d'urgence, votre portefeuille, les papiers d'identité de chacun des membres de la famille, des copies des documents essentiels de la famille et un téléphone cellulaire, une pile de rechange et un chargeur, si vous en avez un. Utilisez les voies désignées par les autorités locales.

Si vous avez le temps, téléphonez à votre personne-ressource à l'extérieur de la ville ou envoyez-lui un courriel. Dites-lui où vous allez et à quel moment vous pensez arriver. Une fois que vous êtes en sécurité, faites-le lui savoir. Informez-la si des membres de la famille ont été séparés. Si vous avez le temps, laissez une note pour dire aux autres où vous êtes et à quelle heure vous êtes partis. Si on vous le demande, coupez l'alimentation en eau et en électricité.

Ne coupez pas l'alimentation en gaz naturel, sauf si on vous demande expressément de le faire. Lorsque vous coupez l'alimentation en gaz, la compagnie doit la rétablir elle-même, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines en situation d'urgence importante. Amenez vos animaux de compagnie avec vous. Verrouillez les portes de votre domicile. Suivez les instructions des autorités.

Si vous devez vous rendre à un centre d'évacuation, inscrivez-vous au bureau d'accueil. Ne retournez pas à la maison avant que les autorités ne vous disent qu'il est sécuritaire de le faire.

Camion-citerne

Notes

Index des annonceurs

ALIMENTATION

Ti-Oui Snack-Bar - Bar Laitier Inc. 4
Metro 4
Alimentation Duplain / Esso 8
Le Nocturne 12
Fromagerie Alexis de Portneuf 16

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Élizabeth Génois 8

AUTOMOBILE

Unifrein St-Raymond 2
Garage du Coin Inc. 4
NAPA Autopro 8
UNIPRO Garage N. Duplain Ltée. 8
Mécanique Noreau Enr. 8
Fix-Auto C3

BAR

Manoir Bienvenue 2

BÉTON

Fondation Portneuf 12

CAMPING

Camping Plage St-Raymond 16

COMPTABLE

Bédard Guilbault Inc. 12

CONSTRUCTION / RÉNOVATION

Rénovation du Grand Portneuf 6
Construction de La Jacques-Cartier C. B. R. Inc. 12

MAÎTRE ÉLECTRICIEN

Les Entreprises Sylvain Beaupré Inc. 2

EXCAVATION

Les Excavations Forestières DC Inc. 6
Raymond Robitaille Excavation Inc. 12

FLEURISTE

Primeverts Centre Jardin 6

GAZ & SOUDURE

Oxigène Portneuf Inc. C3

HYDRAULIQUE

Mécanique Piro Inc. 2

IMMOBILIER

Remax C4

INFORMATIQUE

SMB Informatique 6

INSTITUTION FINANCIÈRE

Caisse Desjardins Saint-Raymond - Sainte-Catherine 12

LOCATION

Équipements Paquet 4

MAÇONNERIE

Girard Briqueteur Inc. 4

MATÉRIEL NAUTIQUE
Cloutier Sports Nautiques 6

MÉCANIQUE
MLSR 2

NETTOYAGE
JDHM C2

OUTILLAGE
Équipements YGE Inc. 6

PORTES & FENÊTRES
Fiset & Marcotte Inc. 8

RÉFRIGÉRATION
Réfrigération Fabien Trudel Inc. 4

RENATURALISATION
Yhethi 8

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
Résidence Funéraire Saint-Raymond Inc. 4

RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS
L'Estacade C3

TRANSPORT
Delneuf 2

VITRERIE
Vitrerie Grand Portneuf 6

VOYAGISTE
Les Voyages 623 Inc. C3

L'ESTACADE
résidence pour personnes retraitées
Saint-Raymond, Québec

« 54 nouveaux appartements disponibles fin octobre 2014 »

Résidence privée pour aînés
Service de qualité supérieure

Pour visite et informations
225, rue Perrin
Saint-Raymond
418 337-1555

- Surveillance 24h/24
- Système de contrôle d'entrée
- Dispositif d'appel d'urgence
- Présence infirmière 7 jours/7
- Construction en béton armé, entièrement giclée

www.residencelestacade.com

fix AUTO COLLISION

Propriétaires
Daniel Trudel et Sophie Genois

St-Raymond
418-337-8874

Les Voyages 623 Inc.

Détenteur d'un permis du Québec

Vols • Forfaits sud • croisières
Destination monde

Nathalie Genois
conseillère, d.g.
Tél.: 418 337-4542
1 866 337 4542
voyage623@hotmail.com
www.lesvoyages623.com
600, Saint-Cyrille, Saint-Raymond
Québec, G3L 1V5

OXYGÈNE
PORTNEUF INC

VENTE - SERVICE - LOCATION
GAZ INDUSTRIEL ET PRODUIT DE SOUDURE

Jean Poirier, Président
182, Boul. Centenaire
Saint-Basile, Qc
G0A 3G0

Tél.: 418 329-2525
Fax: 418 329-2776
jean.poirier@oxyportneuf
www.oxyportneuf.ca

Toujours près de vous !

Nathalie Beaulieu

Courtier immobilier

RE/MAX Accès
Agence immobilière

Tranquilli-T

nathaliebeaulieu.com

418 948-1000